



Conseil de Quartier
Saint-Jean-Eudes/Saint-Gilles/Calmette/Presqu'île

Compte-rendu de la réunion plénière
Du Lundi 05 juillet 2021

Participant(e)s	Diffusion
<p><u>Présent(e)s :</u></p> <p>Mohammed ACHEMLAL, Pierre AUBERT, Julie BAYLE, Simon BENARD, Mireille BIDAULT, Anne RAFFIN, Amélie CARDINE, Thomas DARDONVILLE, Marie-Christine DAUFRESNE, Benoit DAUFRESNE, David FRANTZ, Monique GARNIER, Issa GNABODE, Emmanuel GUASCH, Sonia GUILLAUME, Bruno JAUTEE, Ophélie JOUVIN, Miche LE LONG, François LEBRETON, Elisabeth LEPELTIER, Mano COLDOLD, Salomé MARAIS, Mme FOSSET (Gérard OZAN), Marie PIQUET, Alexandre PLEY, Basile RACHINE, Annick TROLEZ, Christelle TUBEUF, François VARIERAS, Florence VOUAUX, Marie-Annick VOUAUX.</p> <p><u>Excusé(e)s :</u></p> <p>Agnès BAZIN, Anthony BOURDAIS, Thibault HERVIEUX, Loïc LE HENAFF, Maxime LETISSIER, Germain SOUBIRE</p> <p><u>Elu(e)s / services Mairie présents:</u></p> <p>Sophie SIMONNET, Maire adjointe en charge de la participation citoyenne, de la proximité, de la vie associative et de la politique de la ville</p> <p>Pascal PIMONT, Conseiller Municipal Délégué du quartier Saint-Jean-Eudes, Saint-Gilles, Calmette, Presqu'île</p> <p>Céline ROBERT, Directrice de la Proximité</p> <p>Laurent HALOUSE, Chef de Service participation citoyenne et services au public</p> <p>Céline LEBOSSÉ, Cheffe de service Pôle de Vie Nord-Est</p> <p>Lamia LEROUX, Assistante Pôle de Vie Nord-Est</p> <p>Lisa LÉVEILLÉ, Animatrice relais, Pôle de Vie Nord-Est</p> <p>Nina BAUDEMONT, Référente technique, Pôle de Vie Nord-Est</p> <p><u>Taux de présence:</u> 56 %</p>	<p>Conseillers de quartier</p> <p>Délégué de quartier</p> <p>PVQ Nord-Est</p> <hr/> <p><u>Cadre réservé au PVQ - Diffusion aux élus et services concernés.</u></p> <p>Elue: Maire-adjointe en charge de la participation citoyenne</p> <p>Conseiller Municipal Délégué de quartiers Saint-Jean-Eudes/Saint-Gilles/Calmette/Presqu'île</p> <p><u>Service:</u> Direction de la proximité</p>

Ordre du jour de la réunion :

1. Présentation des élus
2. Présentation du Pôle de Vie des Quartiers Nord-Est
3. Présentation du fonctionnement du Conseil de Quartier Présentation de la plateforme « Je participe à Caen ! »
4. Les prochains rendez-vous

Madame Sophie SIMONNET souhaite la bienvenue aux conseillers de quartiers tirés au sort, volontaires et acteurs locaux présents. Elle remercie l'ensemble des conseillers de quartiers, soit 634 Caennais et Caennaises recrutés pour trois ans, plus de 70% se sont des habitants volontaires, 20% ont été tirés au sort et ont accepté de participer aux conseils de quartiers, le reste étant des acteurs locaux, majoritairement des associations, mais aussi quelques commerçants ou chefs d'établissement scolaire.

Madame Sophie SIMONNET présente Monsieur Pascal PIMONT, conseiller municipal, délégué des quartiers Saint-Jean-Eudes, Saint-Gilles, Calmette, Presqu'île, Monsieur Laurent HALOUSE, Chef de Service participation citoyenne et services au public, Madame Céline ROBERT, directrice de la démocratie de proximité, et les membres de l'équipe du Pôle de vie des Quartiers Nord-Est qui sont présents.

Monsieur Pascal PIMONT souhaite la bienvenue aux conseillers de quartiers, il rappelle la tenue de ses permanences sur le quartier toute l'année, 2 fois par mois, le 1^{er} et 3^e samedi du mois de 10h00 à 12h00 dans le bureau de permanence de la maison de quartier de Saint-Jean-Eudes pour relayer les attentes individuelles auprès des services municipaux.

Madame Sophie SIMONNET propose à chaque conseiller de quartier de se présenter, de préciser s'ils sont volontaires ou tirés au sort et surtout, par quel levier de communication ils ont été informés.

1. Présentation des élus



Votre maire-adjointe en charge de la participation citoyenne, de la proximité, de la vie associative et de la politique de la ville
Madame Sophie SIMONNET



Votre conseiller municipal délégué des quartiers, Saint-Jean-Eudes, Saint-Gilles, Calmette, Presqu'île président du conseil de quartier,
Monsieur Pascal PIMONT

2. Présentation du Pôle de Vie des Quartiers

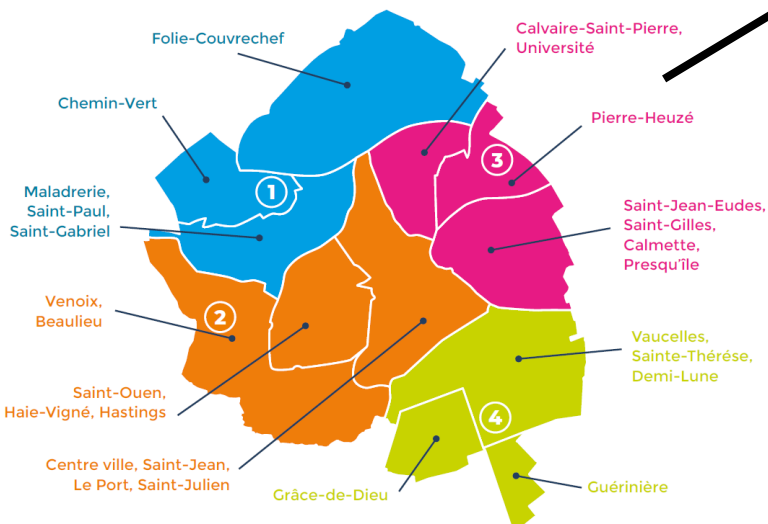
Ouvert en 2010 au 15 place Champlain, à Caen

Population de 19.628 habitants sur 3 quartiers constitués des secteurs suivants :

- Calvaire-Saint-Pierre, Université*
- Pierre-Heuzé*
- Saint-Jean-Eudes**, Saint-Gilles, Calmette, Presqu'île

* Quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville

** Quartiers en veille active de la politique de la ville



Objectifs et activités des Pôles de Vie des Quartiers

- Offrir un rapport simplifié et de proximité à l'administration (30.000 visites – 5.000 appels en 2019)
- Améliorer la qualité du cadre de vie des habitants, en assurant une veille et en réagissant rapidement aux dysfonctionnements signalés dans les quartiers (9.750 signalements en 2019)
- Animer la participation citoyenne (48 projets réalisés avec les habitants / 2 M d'euro entre 2015 et 2020)
- Favoriser la vie sociale et associative des quartiers (12 week-ends d'animations, 7.320 prêts de salle pour 192 associations en 2019.)

Fonctionnement des Pôles de Vie des Quartiers

Le Pôle de Vie des Quartiers est ouvert de 9h à 12h et de 17h à 18h (17h pendant les vacances scolaires) du lundi au vendredi. Leur fonctionnement est assuré par une équipe d'agents permettant un accès direct et simplifié vers l'administration municipale.

L'équipe du Pôle de vie nord-est est composée de 10 agents : :

- Responsable de service
- Assistante administrative
- 3 agents d'accueil polyvalentes
- Animateur-relais des initiatives des quartiers
- Référent technique
- Agent de suivi du domaine public
- Agent de développement des quartiers prioritaires
- Agent d'accueil social détaché du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Principales démarches possibles dans un Pôle de Vie des Quartiers :

- Demander un extrait de naissance
- S'inscrire sur les listes électorales
- Inscrire son enfant à l'école
- Payer la cantine scolaire
- Se renseigner sur les aides sociales
- Se renseigner sur tous les services disponibles dans les quartiers ou la ville
- Obtenir une carte de bus à tarif adapté selon le statut des personnes
- S'inscrire à des stages sportifs
- S'inscrire aux repas et aux voyages seniors
- Se renseigner sur les animations et les loisirs dans les quartiers

Les Pôles de Vie des Quartiers / Points Info 14 / France Services

Les objectifs des Points Info 14 / France Services :

- Permettre aux usagers d'effectuer les démarches administratives en ligne les plus simples à moins de 15 minutes de trajet de chez eux
- Être orientés au mieux vers l'un des 23 partenaires signataires participant à ce dispositif
- Réduire la fracture numérique pour les personnes n'ayant pas l'équipement ou les compétences pour effectuer des démarches en ligne

Les partenaires des Points Info 14 / France services :

- Préfecture du Calvados (démarches permis de conduire, cartes grises, etc.),
- CAF du Calvados,
- Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (CARSAT),
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Calvados,
- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP),
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),
- URSSAF Sécurité sociale des indépendants (ex RSI),
- EDF solidarité,
- SDEC Energie,
- SAUR traitement de l'eau,
- ENEDIS (ex ERDF),

- Tribunal de Grande Instance de Caen (Conseil Départemental d'Accès au Droit),
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF),
- Pôle emploi,
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie,
- Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands (CREAN),
- Association MATHILDE,
- Armée de terre,
- KEOLIS Bus Verts,
- SOLIHA Accompagnement dans les démarches d'aide au logement (ex ARIM des pays Normands).
- Mutualité Sociale Agricole (MSA) Côtes Normandes,

3. Présentation du fonctionnement du Conseil de Quartier

Véritables outils de la démocratie de proximité, **les conseils de quartiers permettent aux habitants, aux associations et aux acteurs locaux de s'informer, de donner leur avis, d'effectuer des propositions et de développer des projets sur des sujets d'intérêt général qui touchent à leur quotidien, notamment en termes d'amélioration du cadre de vie et de renforcement du lien social.**

La Ville de Caen considère les conseils de quartiers et leur coordination comme les instances pivots de la participation citoyenne.

Ainsi, ces derniers constituent le point d'entrée des consultations de proximité. Ils mettent à contribution leur force de mobilisation et leurs compétences, notamment en terme de diagnostic d'usage.

Généralistes, ils sont un relais non exclusif mais néanmoins incontournable entre les élus, les services de la Ville, et les habitants.

12 Conseils de quartiers ont été mis en place sur l'ensemble de la Ville Caen composés de **634 Conseillers de Quartiers.**

La composition des conseils de quartiers a évolué vers plus d'ouverture et de représentativité de tous les habitants (jeunes, seniors, femmes, hommes, actifs, retraités, etc.).

Chacun des douze conseils de quartiers est composé **d'un collège d'acteurs locaux** (représentants d'associations, commerçants, etc.), **d'un collège d'habitants** dont certains ont été tirés au sort à partir des listes électorales et en prenant en compte l'exigence de parité et **d'un collège « porteurs de projets »**, à l'issue de l'appel à projet, les habitants et les acteurs locaux, porteurs d'un des projets de budget participatif retenus, seront invités à rejoindre le conseil de quartier concerné.

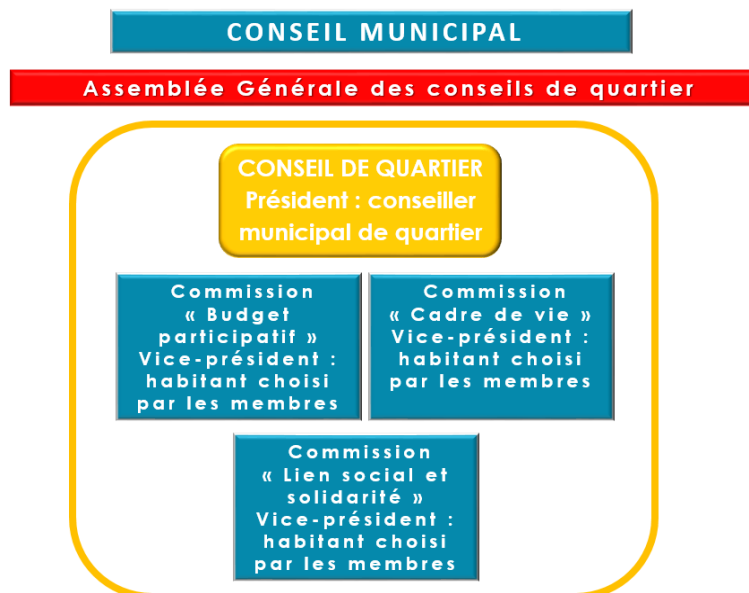
▫ Composition du Conseil de Quartiers Saint-Jean-Eudes, Saint-Gilles, Calmette, Presqu'île :

Habitants volontaire		Habitants tirés au sort	Associations et acteurs locaux
Anciens	Nouveaux		
7	32	15	4
58			

▫ Fréquence et type de réunions liées au Conseil de Quartier

Les 12 Conseils de Quartiers peuvent être réunis en **assemblée générale** sur convocation

du Maire, une à deux fois par an. La première Assemblée Générale des conseils de quartiers renouvelés se tiendra le **Lundi 4 Octobre 2021**.



Le Conseil de Quartier se réunit en assemblée plénière ouverte au public au moins deux fois par an.

Des réunions des **commissions**, publiques ou non selon les sujets abordés, sont aussi organisées. Chaque membre du conseil de quartier peut décider de s'investir dans l'une ou plusieurs des commissions qui auront été mise en place par le conseil de quartier. Les modalités de fonctionnement des différents groupes sont construites en concertation avec les conseillers de quartier de manière autonome, un vice-président étant élu pour chacune des commissions.

4. Présentation de la plateforme « Je participe à Caen ! »

Les objectifs poursuivis par la Ville sont de renforcer la relation Ville-citoyen et de renouveler les méthodes de l'action publique.

Pour développer la démocratie participative par une mise en pratique structurante et donner du pouvoir d'agir aux citoyens, la Ville met en place un **budget participatif**. Des projets proposés par les habitants, destinés à améliorer le cadre de vie, des projets numériques, etc... et correspondant à des dépenses d'investissement, sont soumis à un vote ouvert à tous les Caennais et Caennaises mais aussi aux personnes ayant une activité professionnelle ou associative sur Caen, sans forcément y habiter.

Une rentrée associative placée sous le signe de l'engagement citoyen !

La manifestation « **Place aux Assos** » organisée le **4 Septembre** prochain est devenue un véritable baromètre de la vitalité associative locale.

L'objectif de l'édition 2021 : accueillir jusqu'à 300 associations et faire évoluer le périmètre de la manifestation, de la rue de Saint Pierre au nouveau boulevard Maréchal Leclerc en passant par la Place de la République.

Le jour de « Place aux assos, » la Ville présentera sa plateforme participative numérique, nommée « Je participe à Caen ! »

Cette plateforme s'adressera à tous les citoyens, habitants ou acteurs locaux et permettra :

- D'animer les budgets participatifs
- De proposer des consultations de proximité aux habitants des 12 quartiers
- De publier l'agenda des réunions publiques et des conseils de quartiers et partager leurs comptes rendus

Pourquoi un espace de l'engagement citoyen sur « Place aux assos » ? Pour se saisir de la visibilité et de la dynamique de « Place aux assos » et pour donner un coup de projecteur au lancement de cette plateforme.

D'une manière plus générale, valoriser l'engagement citoyen dont la valeur a pu être mesurée en ces temps de crise sanitaire

▪ Les budgets participatifs

- 2 millions € par an
- Des projets d'habitants et d'acteurs locaux pour l'intérêt général
- Des dépenses d'investissement
- 400.000 € maximum par projet

Des projets dans les champs de compétence de la Ville de Caen ou déléguées à la Communauté Urbaine Caen-la-Mer dans les domaines suivants :

- Solidarité, cohésion sociale, liens intergénérationnels
- Santé, handicap
- Éducation, jeunesse et sports
- Mobilité, partage de la voirie, voies douces
- Environnement, transition écologique et ville durable
- Qualité du cadre de vie
- Culture et patrimoine
- Ville intelligente et numérique

Exemples de projets d'investissement élaborés dans le cadre des contrats de quartiers du précédent conseil de quartier 2018/2021 cités.

- Projet ESP'ADO : local pour les jeunes du quartier du Calvaire-Saint-Pierre,
- Projet City stade à la Pierre Heuzé
- Projet d'aménagement Square « Louis Braille » situé au 106, rue Basse, réalisé par les habitants volontaires, en lien avec association le LATRA, association pour les personnes malvoyantes, la section « aménagements paysagers » de l'institut Lemonnier, la Direction des espaces verts, du paysage et de la biodiversité (DEVPB) et le Rotary-Club de Caen Abbaye Côte de Nacre.

5. Les prochains rendez-vous

► Samedi 4 septembre 2021

« PLACE AUX ASSOS » sous le signe de l'engagement citoyen et bénévole.
Découvrez la plateforme numérique « JE PARTICIPE A CAEN ! »

► Du 6 au 20 Septembre 2021

« LE BUDGET PARTICIPATIF C'EST QUOI ? »

Réunion de chaque Conseil de Quartier pour préparer un projet à présenter dans le cadre du Budget Participatif

► Lundi 4 Octobre 2021

« ASSEMBLEE GENERALE DES CONSEILS DE QUARTIERS »

Réunion des 634 Conseillers de quartiers en présence de M. Joël BRUNEAU, Maire de Caen

► Du 11 au 29 Octobre 2021

« COMMISSIONS THEMATIQUES ET VICE-PRESIDENTS »

Réunion de chaque Conseil de Quartier pour la mise en place des commissions « Cadre de vie », « Lien social et solidarité » et choix des Vice-Présidents.